27 NOVEMBRE 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISION FINALE

BOD/AV/2023/11-08 – PARAMÈTRES STRATÉGIQUES POUR L'OCTROI D'UN FINANCEMENT POUR LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME AU GHANA

Le Conseil d'administration :

1 Prend acte des conclusions de l'évaluation du groupe consultatif technique indépendant (GCTI) portant sur les facteurs favorables à une transformation systémique au Ghana, telle qu'elle est présentée dans l'annexe 3 du document BOD/AV/2023/11-DOC 08.

2 Prend acte des conclusions de l'évaluation du Secrétariat (présentée dans l'annexe 2) des paramètres stratégiques du Pacte de partenariat conclu avec le Ghana (indiqués à l'annexe 4).

3 Invite le Ghana à présenter une requête de financement pour la transformation du système d'un montant maximal de 31 430 000 dollars, sur la base du document FRC/2021/09-01 et conformément aux paramètres stratégiques du soutien du GPE présentés au tableau 1.

Tableau 1. Synthèse des paramètres stratégiques et allocations recommandées par le Secrétariat
(tous les montants sont exprimés en dollars)

a.	Allocation indicative au titre du financement pour la transformation du système	31 430 000
b.	**Allocation totale recommandée par le Secrétariat**	**31 430 000**
c.	**Facteurs favorables hautement prioritaires et conditions d'accès à l'allocation supplémentaire*** Aucun facteur n'a été jugé hautement prioritaire.	
d.	**Domaine d'intervention visé par les financements du GPE** Amélioration de l'apprentissage fondamental pour tous grâce : ▪ Au renforcement des pratiques d'enseignement et d'apprentissage (dans les premières années de l'enseignement primaire) ▪ Au renforcement de l'équité et de l'inclusion dans le primaire ▪ Au renforcement de la gouvernance scolaire et communautaire	